



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A202654

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Ressources humaines et dialogue social

OBJET : Arrêté portant désignation des membres de la collectivité au sein de la Formation Spécialisée de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT)

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu le Code général de la Fonction publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 mai 2022 portant création de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail, et fixant le nombre de représentants titulaires pour le collège des personnels et le nombre de représentants de l'administration,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 mai 2022 fixant à 4 le nombre de représentants du personnel titulaires et à 4 le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du comité social territorial et de sa formation spécialisée,

ARRÊTE

Article 1 : La liste des représentants de la Communauté de communes Mellois en Poitou à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail est arrêtée comme suit :

Représentants titulaires des élus	Représentants suppléants des élus
• Chantal BRILLAUD • Étienne FOUCHÉ • Christian ÉMERIT • Mathieu HÉRISSÉ	• Murielle HEURTEBISE-DANIAUD • Sylvie COUSIN • Gilles PICHON • Nicolas RAGOT

Article 2 : La présidence de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail est assurée par Mme Chantal BRILLAUD.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services de la communauté de communes Mellois en Poitou est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis en Préfecture du département des Deux-Sèvres et publié en ligne.

Article 4 : Ampliation adressée au :

- M. le préfet des Deux-Sèvres,
- Mme la trésorière,
- aux membres élus de la F3SCT.

Fait à Melle.

Le président,

Fabrice MICHELET